

**Le 10 août 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 10 août 2023 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Nancy Clark, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes :

Mairesse suppléante: Nancy Clark

Conseillères: Johanne Clark  
Katrina Keating  
Marlene Boudreau

Greffière-trésorière adjointe : Jessica Goodwin

Sont absentes  
Mairesse : Diana-Joy Davies

Conseillères : Kathy Burke  
Miranda Matthews

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE**

**N2023-135** La mairesse suppléante, Nancy Clark, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2023-136** Sur une proposition de Katrina Keating  
Appuyée par Marlene Boudreau  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lettre d'appui à la Communauté Maritime
4. Résolution de signer le bail du CPE
5. Demande d'utilisation de la cuisine du CPE
6. Administrateur principal Accès D – Jessica Goodwin, Julien Arseneau, Marianne Paradis
7. Période de question
8. Clôture de la séance

## **LETTRE D'APPUI À LA COMMUNAUTÉ MARITIME**

N2023-137

La mairesse adjointe, Nancy Clark, informe le conseil que cette demande n'est plus valide. Une lettre de soutien n'est plus demandée par la Communauté Maritime.

## **RÉSOLUTION- SIGNATURE DU BAIL DU CPE**

**ATTENDU QUE** Le CPE de l'Est est en attente de la livraison de son permis d'exploitation du ministère de la famille afin d'ouvrir une nouvelle garderie;

**ATTENDU QUE** Le ministère de la Famille exige la signature d'un bail à long terme avant de délivrer le permis ;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2023-138

Sur une proposition de Katrina Keating  
Appuyée par Marlene Boudreau  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** la mairesse, Diana-Joy Davies, soit autorisée à signer le bail avec le CPE de l'Est, selon les modalités préalablement discutées et approuvées par le conseil.

## **REQUEST FROM THE CPE- USE OF MUNICIPAL KITCHEN**

**ATTENDU QUE** le CPE de l'Est a demandé l'utilisation partielle de la cuisine municipale, à raison de deux matinées par semaine, pour la préparation des repas de leur garderie ;

### **EN CONSÉQUENCE**

R2023-139

Sur une proposition de Katrina Keating  
Appuyée par Marlene Boudreau  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** la Municipalité accepte la demande conditionnellement à l'approbation de l'école de Grosse-Ile;

**QUE** la Municipalité prépare et signe une entente formelle décrivant les termes et conditions de l'utilisation.

**ADMINISTRATEUR PRINCIPAL ACCÈS D- JESSICA  
GOODWIN, JULIEN ARSENEAU, MARIANNE PARADIS**

**ATTENDU QUE** La Municipalité de Grosse-Île a connu plusieurs changements structurels en matière de ressources humaines ;

**ATTENDU QUE** Les nouvelles ressources humaines n'ont pas accès à la plateforme bancaire en ligne Accès D, nécessaire au bon déroulement des tâches qui leur sont confiées ;

**EN CONSÉQUENCE**

R2023-140

Sur une proposition de Johanne Clark  
Appuyée par Marlene Boudreau  
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

**QUE** La mairesse, Diana-Joy Davies, demande que les changements soient effectués auprès de l'institution financière, confiant à Jessica Goodwin, Julien Arseneau et Marianne Paradis les rôles d'administrateur sur Accès D.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

N2023-141

Aucun membre du public n'est présent.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

R2023-142

Sur une proposition de Marlene Boudreau, la séance est levée à 18h50.

---

Diana-Joy Davies  
Mairesse

---

Jessica Goodwin  
Greffière-trésorière adjointe